

Le nombre des syndics peut être de trois ou plus si l'on veut, et ils sont élus par les intéressés à la pluralité des voix.

Le curé peut être syndic, mais on n'est pas tenu de l'élire, et dans tous les cas il ne compte que pour un.

Avant d'entrer en charge, les syndics élus doivent présenter aux commissaires une requête pour les prier de confirmer leur élection, et leur permettre de cotiser les propriétaires et de prélever le montant pour lequel chaque individu sera cotisé.

Telle est la procédure suivie, chaque fois qu'il s'agit de construction ou de réparation d'églises, sacristies, presbytères ou cimetières.

Du commencement à la fin, rien ne se fait qu'avec l'assentiment de la majorité des francs-tenanciers. La majorité décide s'il y a lieu ou non de construire ou de réparer, fait préparer un plan tel qu'elle l'entend, et dont l'exécution pourra être plus ou moins dispendieuse.

Les plans choisis quelque fois, nous l'admettons, auraient pu et dû être moins dispendieux. Mais ces cas ne sont que l'exception ; et tout en tenant le curé responsable jusqu'à un certain point, il reste toujours vrai que la majorité des francs-tenanciers a donné son *placet*, a autorisé ce qui a été fait.

Comme notre population, en général, vaut beaucoup mieux que ceux qui versent des larmes hypocrites sur son sort, l'entente avec l'autorité ecclésiastique, en pareille matière, n'a guère laissé à désirer jusqu'à présent.

Ces détails suffisent pour faire apprécier à leur juste valeur les déclamations échevelées que certains journaux servent périodiquement à leurs lecteurs. Tant que notre peuple ne sera pas imbu des faux principes qu'on veut lui inculquer, il saura reconnaître que ses véritables amis ne se trouvent pas parmi les charlatans qui le flagornent, et qui au fond se moquent bien de lui.

Le savoir n'est pas la vertu

« Aussitôt que l'enfant du peuple a appris à lire, loin de le protéger, sa petite instruction ne sert qu'à l'exposer davantage : ce qui est un bien en principe devient un danger en fait. Depuis quelques années, je n'ai jamais rencontré de jeune assassin qui n'eût reçu une instruction primaire assez développée et montré un goût très marqué pour la mauvaise littérature. »

« L'instruction universelle a entraîné la lecture universelle, mais le catéchisme avec ses leçons si claires de morale pratique